



L'instabilité au nord-est du Nigéria a entraîné le déplacement d'environ 213 000 personnes du Nigéria vers la région de Diffa au Niger et à l'intérieur de la dite région. La majorité des personnes déplacées

ont quitté leurs localités d'origine en abandonnant leurs moyens de subsistance et se retrouvent dans une situation de vulnérabilité. La présence des personnes déplacées accentue la vulnérabilité des communautés hôtes, elles-mêmes confrontées à des défis tels que l'insécurité alimentaire, la malnutrition et l'accès limité aux services sociaux de base.

213 000 personnes
déplacées dans la région de Diffa

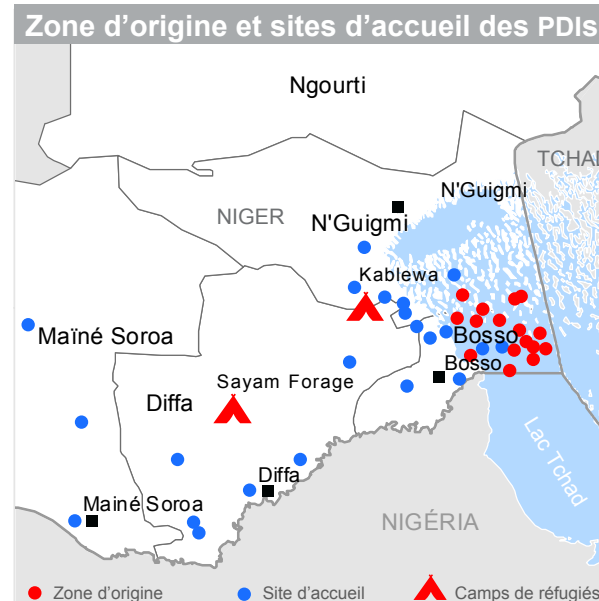
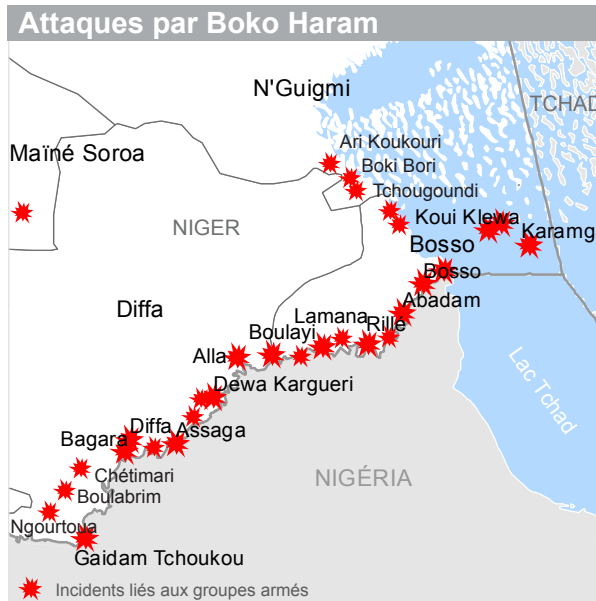
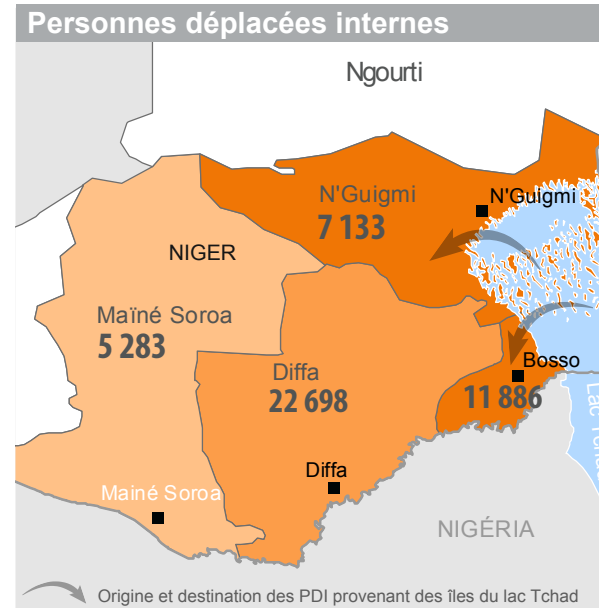
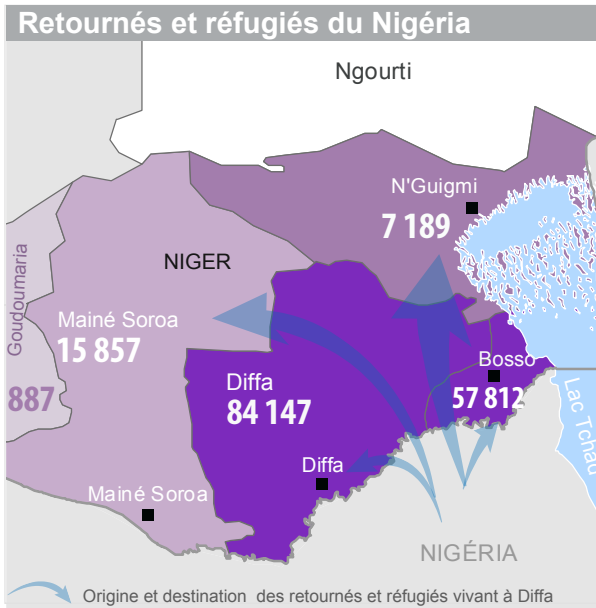
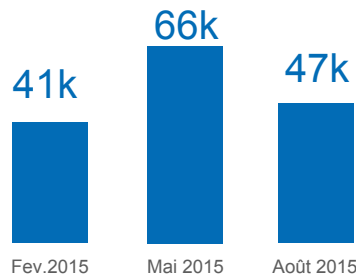
DÉPLACÉS PAR CATÉGORIE

47k PDI
(Personnes déplacées internes)

93k Réfugiés du Nigéria

73k Retournés nigériens

DÉPLACÉS INTERNES (PDI)



CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS

Jun - Novembre 2015

Entre juin et novembre 2015, les attaques se poursuivent dans plusieurs localités de Diffa et Bosso entraînant la mort d'une centaine de civils.

Mai 2015

Début Mai, les autorités nigériennes ordonnent à la radio l'évacuation des habitants des îles du Lac Tchad, estimés à 27 500 personnes. Parmi elles, 25 700 se sont déplacées à Bosso et à Nguigmi.

Avril 2015

Nouvelles attaques des insurgés sur des soldats nigériens positionnés sur les îles de Lallewa Kerea (19 avril) et Karamga (25 avril) du Lac Tchad.

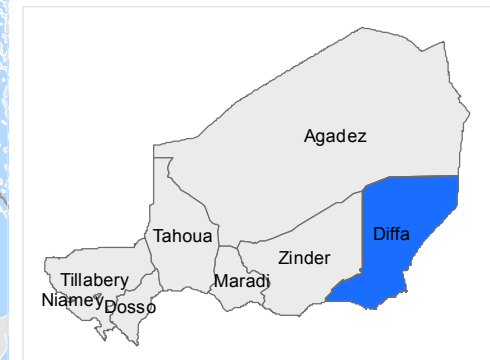
Février 2015

Boko Haram attaque pour la 1ère fois le Niger en menant des incursions à Bosso (le 06), puis à Diffa (le 08 et le 10). La DREC* estime à plus de 40 702, le nombre de déplacés internes suite à ces événements.

Mai 2013 - Février 2015

Suite aux attaques des groupes armés dans le Nord-Est du Nigéria, plus de 105 000 personnes déplacées en provenance du Nigéria se sont réfugiées dans la région de Diffa.

CARTE DE LOCALISATION



Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies

*DREC: Direction Régionale de l'État Civil et des Réfugiés

** CCH: Cellule de Coordination Humanitaire du Cabinet du PM